CONDITIONS GENERALES JIM MOBILE

Sommaire

Cette version s'applique à l'achat de crédit d'appel prépayé par des clients à partir du 22 février 2018.

Article 1 : Définitions 2
Article 2 : Applicabilité 3
Article 3 : Affiliation et activation 4
Article 4 : Droit de rétractation 5
Article 5 : Numéro d'appel et transfert de numéro 5
Article 6 : Crédit d'appel prépayé 6
Article 7 : Services, formules et tarifs 6
Article 8 : Désactivation et suspension des services 7
Article 9 : Responsabilité de Unleashed S.A. 8
Article 10 : Droits, devoirs et responsabilité du Client 10
Article 11 : Cession de la Convention 12
Article 12 : Données personnelles 13
Article 13 : Questions, plaintes et litiges 14
Article 14 : Durée et résiliation 15

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.

Conditions générales

Les présentes Conditions générales énumèrent une série de règles que le Client accepte de suivre afin de pouvoir utiliser un Service.

Article 1 : Définitions

Dans les présentes Conditions générales, nous entendons par :

- Affiliation : la demande par le Client d'une carte SIM après enregistrement sur le Site Internet.
- Conditions générales : conditions générales actuelles.
- Article : un article de ces Conditions générales.
- Désactivation : une désactivation par Unleashed S.A. de la carte SIM conformément à l'Article 8.
- Services : l'ensemble des services mobiles offerts par Unleashed S.A., qui consistent à donner ac- cès au Réseau aux Clients.
- Conditions d'utilisation : ces Conditions générales et la politique de confidentialité et de cookies.
- Client : la personne physique ou la personne morale qui utilise les Services.
- Réseau : le réseau pour les services mobiles dont se sert Unleashed S.A. pour offrir les Services aux Clients.
- Transfert de numéro : le transfert par le Client de son numéro d'appel vers un autre opérateur.
- Convention : la relation contractuelle entre Unleashed S.A. et le Client ayant trait à la prestation des Services, qui est censée prendre cours au moment de l'Affiliation, et dont les Conditions d'uti- lisation font partie intégrante.
- Données personnelles : toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable, étant considérée comme identifiable toute personne susceptible d'être identifiée directement ou indirectement, notamment sur la base d'un numéro d'identification ou d'un ou de plusieurs éléments spécifiques qui caractérisent son identité physique, physiologique, psychique, économique, culturelle ou sociale.
- Carte SIM : une carte à puce (rechargeable) mise à la disposition des Clients par Unleashed S.A., qu'il faut introduire dans un téléphone mobile afin de pouvoir utiliser un ou plusieurs Services. Un numéro d'appel personnel est lié à cette carte SIM.
- Plan tarifaire : le plan tarifaire choisi par le Client lors de la conclusion de la Convention ou pos- térieurement. Les plans tarifaires correspondant aux divers services sont consultables sur le Site Internet ou via l'appli JIM Mobile.
- Unleashed S.A. : Unleashed S.A., dont le siège social est établi à 3500 Hasselt, Kempische Steen- weg 309/1, n° BCE 886.946.917, tél. : 078 353 033, e-mail : info@jimmobile.be.
- Crédit d'appel prépayé : le montant que le Client paie à Unleashed S.A. afin d'avoir accès au Ré- seau via sa carte SIM et de pouvoir utiliser des Services convenus au préalable à concurrence du montant prépayé.

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.

- Site Internet : www.jimmobile.be.

Article 2 : Applicabilité

2.1
Les présentes Conditions générales s'appliquent à la Convention conclue entre Unleashed S.A. et le Client. Le Client confirme avoir pris connaissance des présentes Conditions générales préalablement à la conclu- sion de la Convention et accepte l'application de ces Conditions générales à cette Convention. Une copie des présentes Conditions générales peut être consultée et téléchargée à tout moment sur le Site Internet.

2.2
Unleashed peut changer les prix, les conditions et/ou les caractéristiques des services quand c'est rendu nécéssaire par des éléments objectifs extérieurs qui ne dépendent pas uniquement de sa propre volonté. Les parties sont d'accord sur le fait que les points suivants sont considérés comme éléments objectifs ex- térieurs : (i) des changements au cadre législatif et/ou réglementaire applicable, (ii) des décisions des gou- vernements autorisés réglementaires, et (iii) des développements techniques ou technologiques nécessai- res. Dans ces cas, on ne parle pas d'un changement unilatéral de la part d'Unleashed.

En cas de modifications prévues dans une Convention à durée indéterminée, selon article 108 § 2 de la loi du 13 juin 2005 concernant la communication électrionique, Unleashed S.A. informera dûment le Client au moins un mois avant l'entrée en vigueur d'une modification de la Convention ou d'une augmentation tarifaire si la modification ou l'augmentation prévue a des implications pour le Client. Si, après avoir été dûment informé, le Client n'accepte pas l'augmentation tarifaire ou la modification de la Convention an- noncée, il peut résilier l'Abonnement unilatéralement par écrit, au moment choisi par lui-même, avec effet immédiat, et ce, sans devoir payer une quelconque indemnité.

En outre, le Client accepte que Unleashed S.A. communique au Client les modifications apportées à ces Con- ditions générales de la façon la plus appropriée. Le Client accepte ces modifications à chaque recharge de la carte SIM moyennant l'achat d'un Crédit d'appel prépayé. Le Client qui recharge ou achète un Crédit d'appel prépayé après l'annonce des modifications est irréfragablement présumé avoir accepté les modifications.

Le Client qui utilise les Services à l'aide d'un Crédit d'appel prépayé et qui n'accepte pas l'augmentation tari- faire ou la modification de la Convention annoncée n'aura en aucun cas droit au remboursement du Crédit d'appel prépayé déjà acheté.

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.

Article 3 : Affiliation et activation

Le Client peut accéder aux Services par l'achat d'un Crédit d'appel prépayé.

3.1
Le Client obtiendra accès au Réseau de la manière suivante :

(1)
Affiliation : Le Client s'enregistrera sur le Site Internet et, conformément aux instructions stipulées sur le Site Internet, demandera à Unleashed S.A. une carte SIM avec crédit d'appel prépayé. Cette carte SIM sera ens- uite envoyée au Client par courrier normal dans les deux jours ouvrables qui suivent la demande. En cas de demande d'un nouveau numéro d'appel (donc pas en cas de transfert d'un numéro d'appel existant), des frais administratifs et d'envoi uniques de 15 euros seront facturés au Client par Unleashed S.A.. En cas de de- mande d'échange d'une carte SIM (sim swap), des frais administratifs et d'envoi uniques de 5 euros seront facturés au Client par Unleashed S.A..

(2)
Activation : à la réception de la carte SIM, le Client recevra un code qui doit être envoyé par SMS (en cas de Transfert de numéro) ou introduit sur le Site Internet (s'il ne s'agit pas d'un Transfert de numéro). La carte SIM est ainsi activée. Une fois que la carte SIM a été insérée dans un téléphone mobile approprié, elle est opérationnelle.

(3)
l'Arrêté royal relatif à l'identification de l'utilisateur final de services de communications électroniques publics mobiles fournis sur la base d'une carte prépayée, les Clients avec une carte prépayée sont tenus de s'identifier d'une manière reconnue par le législateur. Vous trouverez plus d'informations concernant l'approche adoptée par Unleashed S.A. sur notre Site Internet. Le non-enregistrement
ou l'enregistrement incorrect du Client aura pour effet que le Client ne sera plus ou pas en mesure d'effectuer des appels, d'envoyer des SMS ou de surfer sur Internet.

3.2
Unleashed S.A. a le droit de refuser l'affiliation et/ou l'activation d'un Client pour des raisons qui lui sont propres sans devoir s'acquitter d'une indemnisation, notamment, mais pas exclusivement :

- si le Client refuse d'accepter les Conditions d'utilisation ;
- en cas d'agissements frauduleux, ou de doutes sérieux quant à la solvabilité;
- si le Client décline une fausse identité, une identité erronée ou incomplète lors de son identification ;
- si, lors de son identification, le Client fait usage de documents d'identité qui ont été déclarés volés ;
- si le Client fait usage du service d'une façon qui soit en contradiction avec la Convention, avec des dispositions légales ou réglementaires, avec l'ordre public ou les bonnes mœurs, ou d'une façon qui détériore le bon fonctionnement ou l'intégrité de la prestation de services ;

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.

Article 4 : Droit de rétractation

Étant donné que la Convention est conclue à distance, le Client a le droit de communiquer à Un- leashed S.A., via le formulaire type ou d'une autre manière non équivoque, qu'il renonce à la Con- vention sans indication du motif. L'envoi de cette notification doit obligatoirement se faire dans un délai de 14 jours suivant le jour où le Client a reçu la carte SIM. Il incombe au Client de prouver que la notification a été envoyée dans les délais. Le Client renvoie la carte SIM dans les 14 jours qui sui- vent le jour où le Client a notifié sa décision de rétractation à Unleashed S.A.. Les frais que le Client aurait déjà supportés pour demander la carte SIM seront remboursés par Unleashed S.A. après que la carte SIM a été restituée à Unleashed S.A. ou que le Client a fourni la preuve irréfutable du renvoi à Unleashed S.A.. Le Client supportera toutefois lui-même les frais directs liés au renvoi de la carte SIM. Dans ce cas, le Client est uniquement responsable de la réduction de valeur de la carte SIM, consécutive à un traitement plus étendu que nécessaire pour établir la nature, les caractéristiques et le fonctionnement de la carte SIM. Le droit de rétractation ne peut cependant plus être exercé après que le Client a bénéficié des Services via la carte SIM.

Article 5 : Numéro d'appel et transfert de numéro

5.1
Un numéro d'appel unique est lié à chaque carte SIM. Ce numéro d'appel reste à tout moment la propriété de Unleashed S.A., excepté en cas de Transfert de numéro. Le Client n'a pas le droit de ré- clamer ou de garder un numéro d'appel spécifique, excepté en cas de Transfert de numéro. Le Client n'a pas le droit de modifier son numéro d'appel. Le Client perd le droit d'utiliser son numéro d'appel en cas de Désactivation ou à la fin de la Convention, sauf dans le cas d'un Transfert de numéro.

5.2
Dans le cas d'un Crédit d'appel prépayé, le Client accepte que Unleashed S.A. est en droit de récu- pérer à tout moment un numéro d'appel (de telle sorte qu'il sera définitivement perdu pour le Client) si le Client n'a effectué aucun rechargement dans les douze (12) mois qui suivent soit l'achat de la carte SIM, soit le dernier achat d'un Crédit d'appel prépayé sur ladite Carte SIM.

5.3
Le Client qui souhaite un transfert de numéro vers un autre opérateur doit s'adresser à ce dernier. Au nom du Client, le nouvel opérateur entreprendra auprès de Unleashed S.A. les démarches né- cessaires au transfert du numéro d'appel. Dans ce contexte, seuls des numéros d'appel peuvent être
transférés et non les Services proprement dits. Pendant le transfert du numéro d'appel, il est possible que le Client soit injoignable pendant un certain laps de temps au numéro d'appel en question. Un- leashed S.A. n'est responsable d'aucun dommage qui découlerait de ce temps de transfert.

5.4

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.

Unleashed S.A. se réserve le droit de refuser le transfert :

- si l'opérateur vers lequel le Client souhaite transférer son numéro ne respecte pas la procédure légale ;
- en cas de fraude avérée ou présumée du Client ou d'un tiers. Unleashed S.A. prendra toutes les mesures raisonnables en vue de garantir le déroulement optimal du Transfert de numéro.

Article 6 : Crédit d'appel prépayé

6.1
Afin de pouvoir bénéficier des Services offerts par Unleashed S.A., le Client peut recharger sa carte SIM en achetant un Crédit d'appel prépayé de son choix.

6.2
Un Crédit d'appel prépayé peut être acheté sur le Site Internet ou par l'intermédiaire de l'appli JIM suivant les formules et les tarifs disponibles, et selon les modalités de paiement indiquées. Le Client peut bénéficier des Services disponibles conformément au plan tarifaire choisi par le Client à con- currence de la valeur du Crédit d'appel prépayé, aussi longtemps que cette valeur n'est pas épuisée, n'a pas expiré ou n'est pas perdue à la suite d'une Désactivation. En outre, le Client peut, quelle que soit la valeur restante du Crédit d'appel prépayé, et sauf en cas de Désactivation, continuer à recevoir des appels téléphoniques.

6.3
La validité d'un Crédit d'appel prépayé est limitée à douze (12) mois après l'achat.

6.4
Le Client n'a en aucun cas droit au remboursement par Unleashed S.A. du Crédit d'appel prépayé non épuisé, même en cas de Transfert de numéro, de Désactivation ou d'expiration du Crédit d'ap- pel.

Article 7 : Services, formules et tarifs

7.1
Les Services disponibles pour le Client et les tarifs applicables au Client pour ces Services varient en fonction du type de Crédit d'appel prépayé que le Client a choisi.

7.2
Les formules offertes et les tarifs appliqués sont communiqués par Unleashed S.A. sur le Site Internet et dans l'appli JIM Mobile.

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.

7.3
Unleashed S.A. se réserve le droit de modifier ou de supprimer unilatéralement les formules et les tarifs du Crédit d'appel prépayé. Le Client accepte ce changement ou cette suppression lorsqu'il recharge sa carte SIM avec un Crédit d'appel prépayé selon une formule et/ou un tarif modifié.

7.4
Les frais liés à une utilisation en dehors de la frontière belge, mais au sein de l'UE (découvrez ici la liste détaillée des pays concernés) seront facturés au tarif national habituel, conformément au Plan tarifaire en vigueur depuis le 15 mai 2017. Cette règle vaut tant pour une utilisation dans le cadre d'un abonnement qu'en dehors.

Afin de pouvoir constater tout abus éventuel, Unleashed S.A. se réserve le droit de vérifier les modes d'utilisation d'un Client, tant dans son pays que dans d'autres États membres. L'identification de mo- des d'utilisation inhabituels se base généralement sur les indicateurs suivants :

- Une présence/utilisation plus importante à l'étranger que dans son pays (durant une période d'au moins 4 mois);
- Une longue période d'inactivité d'une carte SIM spécifique qui est associée principalement, voire exclusivement, à une utilisation en itinérance ;
- L'enregistrement et l'utilisation successive de plusieurs cartes SIM par le même utilisateur en itinérance.

Unleashed S.A. ne contrôlera les modes d'utilisation d'un Client pour aucune autre raison que dans le cadre d'un abus lié à l'itinérance.

Article 8 : Désactivation et suspension des services

8.1
Unleashed S.A. a le droit de désactiver la carte SIM unilatéralement, sans droit à une indemnité pour le Client, et sans nécessité d'une procédure judiciaire, si le Client n'utilise pas les Services pendant une période de trois (3) mois consécutifs. Le Client reçoit par SMS une notification de désactivati- on. Le solde du Crédit d'appel prépayé présent sur la carte SIM est perdu et n'est pas remboursé au Client.

8.2
Unleashed S.A. a également le droit, de manière unilatérale, sans notification préalable, sans droit à une indemnisation pour le Client et sans nécessité d'une procédure judiciaire, de désactiver la carte SIM ou de suspendre, entièrement ou partiellement, définitivement ou temporairement, les Services dans les cas suivants :

- En cas de preuve ou de présomption de fraude par le Client ;
- En cas d'utilisation du service contraire à la Convention, à des dispositions légales ou réglemen- taires, à

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.

l'ordre public ou aux bonnes mœurs, ou d'une façon qui détériore le bon fonctionne- ment ou l'intégrité de la prestation de services ;
- En cas de preuve ou de présomption d'insolvabilité du Client ou de non-paiement des services à l'échéance ;
- En cas de communication d'une identité fausse, erronée ou incomplète, ou de l'utilisation de do- cuments d'identité qui ont été déclarés volés lors de l'identification du Client, ou en cas de com- munication d'informations fausses, erronées ou incomplètes ;
- En cas de non-respect par le Client des Conditions d'utilisation, d'autres obligations éventuelles vis-à-vis de Unleashed S.A., ou d'utilisation contraire aux dispositions légales et/ou réglementaires en vigueur ;
- Dans le cas d'une hausse anormale de l'utilisation moyenne du Crédit d'appel prépayé par le Client, estimée raisonnablement par Unleashed S.A. ;
- À la suite d'une décision judiciaire ou à la première demande des instances judiciaires ou policières ;
- En cas de vol ou de perte de la carte SIM, dont le Client a informé Unleased SA de quelque mani- ère que ce soit ;
- En cas de perturbations dans, sur ou au Réseau ;
- Si Unleashed S.A. est empêché de se servir du Réseau pour n'importe quelle raison ;
- Si le Client utilise un téléphone mobile qui provoque des perturbations dans le Réseau ou qui n'est pas agréé selon les normes en vigueur ;
- Sur la base d'exigences légales ;
- En cas de force majeure.

8.3
Unleashed S.A. n'est pas obligé vis-à-vis du Client de procéder à une Désactivation ou à une Suspen- sion dans l'un des cas cités à l'Article 8.2.

En cas de suspension avec effet immédiat et sans préavis, Unleashed S.A. fournira au Client, à la demande écrite expresse de celui-ci, les explications nécessaires dans les trois (3) jours ouvrables suivant la réception de sa demande. Dans les cas de suspension susmentionnés, le Client n'a droit à aucun dédommagement de la part de Unleashed S.A., sauf en cas de suspension injustifiée ou non fondée. En outre, le Client reste tenu de respecter ses obligations contractuelles, y compris ses obligations de paiement. En cas de suspension injustifiée, le Client recevra une note de crédit pour
les éventuels forfaits d'appel minimums qui lui ont été facturés pendant la période de suspension. La suspension est levée dès que Unleashed S.A. reçoit la preuve de la régularisation de la situation. Les frais de Désactivation et d'activation peuvent être facturés au Client.

Article 9 : Responsabilité de Unleashed S.A.

9.1
Unleashed S.A. s'engage à employer tous les moyens raisonnables afin d'assurer au Client un accès optimal au Réseau et de livrer les Services dans les meilleures conditions. Unleashed S.A. emploie- ra également tous les moyens

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.

raisonnables afin de prévenir ou de limiter le dommage subi par le Client.

9.2
Cependant, le Client reconnaît et accepte que, pour fournir les Services, Unleashed S.A. dépend du fonctionnement correct du Réseau, dont Unleashed S.A. n'est pas le propriétaire ni le licencié. Pour cette raison, Unleashed S.A. n'est pas responsable en cas de dommage qui résulterait de pannes, perturbations, défauts de qualité dans l'entretien, dans les améliorations et/ou dans l'extension, par- tiels ou complets, volontaires ou involontaires, relatifs au Réseau.

9.3
Unleashed S.A. n'est pas non plus responsable en cas de dommage résultant de manipulations effec- tuées par le Client, notamment :

- mauvaise utilisation ou utilisation incorrecte des Services ;
- mauvais fonctionnement de l'appareil de téléphonie mobile du Client, ou de ses accessoires ;
- utilisation d'un téléphone mobile qui n'est pas agréé selon les normes en vigueur ;
- utilisation d'un téléphone mobile contraire au mode d'emploi ;
- usage frauduleux d'un téléphone mobile par le Client ;
- usage d'un téléphone mobile sans prendre les précautions nécessaires (effraction, virus, etc.) ;
- utilisation abusive de la carte SIM du Client, dans la mesure où cet abus a été favorisé par le Client, entre autres en raison de (1) la communication volontaire ou involontaire du code PIN à une tierce partie, (2) la non-modification du code PIN standard, (3) l'utilisation d'un code PIN personnel trop simple (p. ex. 1234, 1111, etc.), (4) du vol ou de la perte de la carte SIM ;
- des erreurs ou oublis lors de l'activation ou la recharge de la carte SIM ;

Unleashed S.A. n'est pas responsable en cas (i) de dommage résultant de facteurs qui ne sont pas dus à une faute qui lui est imputable ou qui sont dus à l'intervention, fautive ou non, d'une tierce partie ;
(ii) de dommage causé aux données ou de la perte de données.

9.4
Unleashed S.A. n'est pas non plus responsable (1) du contenu des conversations, des messages SMS ou des échanges de données du Client se produisant dans le cadre des Services, (2) des services (ou de la facturation de ces services) qui sont fournis par téléphone par des tiers au Client ou qui sont accessibles par l'intermédiaire des Services, (3) des informations qui sont fournies par des tiers ou qui sont accessibles par l'intermédiaire des Services, (4) des transactions qui sont conclues par le Client via l'utilisation des Services, (5) de l'intégrité, de l'exactitude ou de la confidentialité des données envoyées au moyen des Services.

9.5
Unleashed S.A. n'est pas responsable des dommages qui sont la conséquence directe d'une suspen- sion temporaire ou définitive, complète ou partielle des Services à la suite de la Désactivation d'une carte SIM conformément aux dispositions des présentes Conditions générales.

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.

9.6
Unleashed S.A. est uniquement responsable des dommages prévisibles qui sont la conséquence direc- te d'un manquement qui lui est imputable. Unleashed S.A. n'est pas tenu au remboursement des dom- mages indirects ou consécutifs tels que, mais sans que cette énumération ne soit exhaustive, des frais supplémentaires, la perte de gain ou de chiffre d'affaires, la perte ou l'endommagement de données.

9.7
À moins que cette définition ne soit contraire à des règles de droit contraignantes, la responsabilité, au sens du présent Article, signifie toute forme de responsabilité contractuelle ou non contractuelle, de responsabilité aquilienne ou de responsabilité objective, concernant toute forme de préjudice matériel, immatériel, financier ou moral.

9.8
Unleashed S.A. garantit que la carte SIM correspond à la description faite par Unleashed S.A., que la carte SIM est adaptée à l'utilisation convenue par les parties et qui est d'usage pour les cartes SIM et que cette carte SIM offre la qualité et les prestations que le Client est raisonnablement en droit d'at- tendre d'une carte SIM. Unleashed S.A. est responsable vis-à-vis du Client de tout défaut de confor- mité existant au moment de la livraison de la carte SIM et qui se manifeste dans un délai de deux (2) ans à compter de la livraison précitée conformément à l'article 1649 bis et suivants du Code Civil.

9.9
Sauf en cas de fraude ou de faute grave dans le chef de Unleashed S.A. ou d'un de ses salariés, et sans préjudice des dispositions légales contraignantes applicables, la responsabilité de Unleashed S.A. est, de manière générale, et pour chaque cas dans lequel la responsabilité de Unleashed S.A. serait mise en cause, limitée à cinq (5) fois le montant la dernière facture du Client, ce montant ne pouvant jamais dépasser cinquante mille (50 000) euros.

Article 10 : Droits, devoirs et responsabilité du Client

10.1
Le Client utilisera les Services comme un utilisateur normalement consciencieux, conformément aux dispositions de la Convention, aux conditions générales, aux dispositions légales applicables et aux usages en matière d'ordre public et de bonnes mœurs et prendra toutes les mesures afin d'éviter un usage fautif ou non autorisé des Services. Il s'assure qu'aucune autre personne n'a accès aux Services sans son autorisation. Ne sont pas considérés comme usage normal (liste non exhaustive) :

- tout usage avec l'intention de détourner des communications, directement ou indirectement, ou bien de revendre, de sous-louer, de donner ou de commercialiser, de quelque façon que ce soit, les Services à des tiers, entièrement partiellement et sans l'accord écrit et préalable de Unleashed S.A. ;
- tout usage par lequel certaines fonctions du Réseau ne peuvent plus être exécutées de manière fiable et correcte ;
- tout usage rendant impossible l'identification ou la localisation géographique de l'appelant dans le cas d'un

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.

appel d'urgence, ou qui provoque la surcharge du Réseau ou qui perturbe le bon fonc- tionnement du Réseau ;

- tout autre usage que celui indiqué par le Client à Unleashed S.A. lors de la souscription du Service ;
- tout usage qui s'écarte de façon significative des moyennes observées chez les Clients pour les Services concernant la fréquence, la répartition entre les types de communication (c.-à-d. télép- hone, transmission de données, SMS, etc.) ou de temps de connexion ;
- tout usage du service visant à abuser des services, comme un usage déraisonnable vers des nu- méros surtaxés où l'usage vise la conversion de crédit d'appel en espèces, en bons de valeur, ou en codes d'activation ou d'accès ;
- tout usage destiné à envoyer des données d'une façon automatisée à des groupes de destinataires ;
- tout usage en vue de commettre des infractions ou de divulguer des informations illégales, ce qui comprend notamment l'accès illicite aux données des réseaux connectés, le fait de porter attein- te au bon fonctionnement des Services, la mise en danger de l'utilisation ou de la capacité des prestations pour d'autres utilisateurs, la détérioration ou la destruction de l'intégrité des données informatiques, l'envoi non sollicité d'un nombre important d'informations ayant le même contenu (spamming), le harcèlement des personnes, la divulgation de la pornographie ou des textes ou images à contenu raciste ou discriminatoire et du matériel portant atteinte aux bonnes mœurs, l'incitation à commettre des crimes et délits, l'encouragement à des jeux de hasard et paris illici- tes, etc.
- tout autre usage contraire aux Conditions générales applicables.

Unleashed S.A. peut fournir la preuve des usages interdits mentionnés ci-dessus par toute voie, y compris les données et les relevés provenant de ses propres systèmes ou de ceux d'autres opéra- teurs de réseaux de télécommunication par lesquels la communication a transité. Le Client et Un- leashed S.A. considèrent que ces données et relevés feront foi jusqu'à preuve du contraire.

10.2
Unleashed reste propriétaire de la carte SIM. Le Client s'engage à utiliser la carte SIM en bon père de famille, à ne pas la céder, la donner, la louer ou la détruire, et à ne pas permettre à des tiers de l'uti- liser ou de l'endommager d'une quelconque manière. Le Client prend toutes les précautions néces- saires afin d'éviter que sa carte SIM soit utilisée de façon fautive ou illégale. Toute tentative de copier les données d'identification techniques de la carte SIM et tout usage frauduleux ou illégitime de cel- le-ci sont interdits. Le Client s'engage à ne pas soumettre la carte SIM à un processus de décompila- tion, analyse ou rétrotechnique, à ne pas créer un logiciel dérivé et à ne pas utiliser la carte SIM d'une autre manière que celle prévue dans les présentes Conditions générales. Le Client est responsable de tout dommage causé à Unleashed S.A. ou à des tiers à la suite de l'utilisation de la carte SIM, peu impor- te par qui et peu importe dans quel appareil de téléphonie mobile, même en cas de vol ou de perte. En cas de perte ou de vol de la carte SIM, le Client reste responsable de l'utilisation et du paiement jusqu'au mo- ment où le Client prévient Unleashed S.A. et demande de bloquer temporairement la carte SIM. Ensuite, le Client reçoit une nouvelle carte SIM et le Service est réactivé. Le Client est le seul responsable de l'insertion correcte de la carte SIM dans son téléphone mobile. Si la carte SIM bloque ou est endommagée en raison d'une mauvaise manipulation par le Client, ce dernier recevra une nouvelle carte SIM sur demande écrite. Cinq (5) euros de frais de remplacement pour la carte SIM seront facturés au Client, en plus des frais d'en- voi. Si la carte SIM est défectueuse en raison d'un défaut de production ou

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.

d'une mauvaise configuration de la carte SIM, le Client recevra gratuitement une nouvelle carte SIM avec la même quantité d'unités et la même date d'échéance que sur la carte défectueuse.

10.3
Afin d'éviter tout abus, le Client est tenu de remplacer le code PIN standard par un code PIN personnel dès qu'il reçoit sa carte SIM. Le Client est responsable de la stricte confidentialité de ce code.

10.4
Sous réserve d'un transfert de la Convention tel que prévu à l'Article 10.2, le Client reste le seul responsable du respect de ses obligations découlant de la Convention.

10.5
Le Client peut uniquement utiliser les services de Unleashed S.A. en se servant d'un téléphone mobile ou d'une tablette qui répond aux normes applicables et se trouve en parfait état de fonctionnement. Le Client respectera rigoureusement le mode d'emploi de son téléphone mobile ou de sa tablette. Il devra lui-mê- me procéder à son remplacement si, pour des raisons techniques propres à l'appareil, il n'a pas d'accès au Réseau ou si l'appareil n'est pas approprié pour utiliser certains services de Unleashed S.A.. Aussi bien avant qu'après l'activation du Service de Unleashed S.A., Unleashed S.A. peut demander au Client de présenter son téléphone mobile en vue d'un contrôle. L'utilisation de tout autre appareil, comme les boîtes SIM ou les passerelles GSM, est interdite. Le Client accepte que les appels provenant ou à destination d'appareils non autorisés peuvent être bloqués automatiquement et sans avertissement préalable et qu'un tel usage donne le droit à Unleashed S.A. de suspendre ou de résilier la Convention. Le Client reconnaît être au courant des risques liés à l'utilisation de téléphones mobiles ou de tablettes, notamment lors de la conduite d'un véhi- cule, de la prise de carburant ou à proximité des combustibles et explosifs, et des perturbations que l'utili- sation d'un téléphone peut provoquer sur des appareils médicaux et dans des avions.

10.6
Le Client est responsable de tout dommage et préservera Unleashed S.A. de tout dommage qu'il pour- rait subir en raison du non-respect par le Client d'une obligation découlant de la Convention ; le Client est également responsable de toutes les demandes d'indemnisation de tiers adressées à Unleashed
S.A. à la suite d'actions imprudentes, négligentes, frauduleuses, fautives ou illégales commises par le Client lors de l'utilisation des Services fournis par Unleashed S.A..

10.7
Le Client communiquera à Unleashed S.A. immédiatement et par écrit toute modification des in- formations qu'il a transmises à Unleashed S.A. tant lors de l'activation des Services que par la suite (par exemple une nouvelle adresse, une nouvelle adresse e-mail ou un nouveau numéro de comp- te pour les domiciliations bancaires). Les frais résultant du non-respect de cette obligation seront intégralement assumés par le Client.

Article 11 : Cession de la Convention

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.

11.1
Unleashed S.A. peut céder, totalement ou partiellement, ses droits et/ou obligations découlant de la Convention à un tiers sans le consentement du Client. Cette cession ne peut cependant pas en- gendrer une réduction des garanties du Client.

11.2
Le Client ne peut céder à un tiers ses droits et/ou obligations résultant de la Convention, partielle- ment ou totalement, que moyennant l'accord préalable et écrit de Unleashed S.A.,

Article 12 : Données personnelles

12.1
Les données à caractère personnel, y compris les coordonnées électroniques (adresse électronique, numéro d'appel, nom d'utilisateur, mot de passe, etc.) que le Client communique à Unleashed S.A. ou que Unleashed S.A. octroie au Client, ainsi que les données relatives aux appels, au numéro d'ap- pel et aux volumes de transit, aux localisations spatiales et temporelles des appels, sont enregistrées dans les bases de données de Unleashed S.A.. Le traitement de ces données est soumis aux dispo- sitions de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, de la loi du 13 juin 2005 relative aux communications électroniques et de la réglementation européenne y afférente. Unleas- hed S.A. est responsable du traitement de ces données. En communiquant ses Données personnel- les à Unleashed S.A. et en utilisant les Services, le Client donne son autorisation explicite à Unleashed S.A. de procéder aux traitements décrits ci-après, et aux fins citées ci-après.

12.2
Les données personnelles communiquées à Unleashed S.A. et les données concernant les appels et les numéros d'appel sont enregistrées dans les bases de données de Unleashed S.A., qui sont con- servés à son siège social à 3500 Hasselt, Kempische Steenweg 309/1.

12.3
Les données sont traitées à ladite adresse par Unleashed S.A., ou par des tiers qui agissent en son nom et sous son contrôle, dans le cadre de la prestation des Services en vue de l'exécution de la Convention, à des fins d'administration interne, de gestion des clients, d'envoi d'informations aux Clients, de prévention et de détection de fraudes et d'infractions par Unleashed S.A..

12.4
Unleashed S.A. a le droit de commercialiser les Données personnelles et, pour ce faire, de les com- muniquer à ses partenaires (commerciaux).

12.5

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.

Compte tenu de son obligation légale d'assistance aux services d'aide ou aux instances judiciaires, Unleashed S.A. se réserve le droit de communiquer certaines Données personnelles, en ce compris des données de trafic et des données de localisation, aux autorités ou aux personnes habilitées.

12.6
Le Client qui justifie son identité a le droit, moyennant une demande signée et datée, de recevoir gra- tuitement et dans un délai de 45 jours après réception de la demande, les communications suivantes : communication sur la nature et les catégories des Données personnelles en possession de Unleashed S.A., les objectifs de leurs traitements, les catégories des destinataires auxquels ces données sont four- nies ; communication sous une forme compréhensible des Données personnelles même faisant l'objet d'un traitement, ainsi que toute information disponible sur l'origine de ces données.

12.7
En outre, le Client qui prouve son identité et adresse une demande signée et datée à Unleashed S.A., Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt, email : info@jimmobile.be, a le droit à titre gratuit :

- d'accéder à toutes les Données personnelles qui le concernent et de les corriger ;
- de s'opposer au traitement de toutes ses Données personnelles à des fins de marketing direct ;
- d'obtenir la suppression ou l'interdiction de l'utilisation de toute donnée à caractère personnel le concernant qui, compte tenu du but du traitement, est incomplète ou non pertinente ou dont

l'enregistrement, la communication ou la conservation sont interdits ou encore qui a été conser- vée au-delà de la période autorisée ;

Dans le mois qui suit l'introduction de la requête, Unleashed S.A. communique les rectifications ou les suppressions de données au Client même, ainsi qu'aux personnes à qui les données incorrectes, incomplètes et non pertinentes ont été communiquées, pour autant qu'il ait encore connaissan-
ce des destinataires de la communication et que la notification à ces destinataires ne paraisse pas impossible ou n'implique pas des efforts disproportionnés. Si la personne concernée s'oppose au traitement ou au traitement projeté de ses données personnelles, Unleashed S.A. communique dans le même délai à la personne concernée quelle suite il a donnée à sa demande.

12.8
Le Client qui prouve son identité est habilité à s'adresser gratuitement à la Commission de la protection de la vie privée ou au Président du Tribunal de première instance de son domicile.

Article 13 : Questions, plaintes et litiges

13.1

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.

Le Client peut adresser, par écrit, ses questions et plaintes relatives aux Services ou signaler le vol, la perte ou le dysfonctionnement de la carte SIM à Unleashed S.A., Kempischesteenweg 309/1, 3500 Hasselt, ou via son Site Internet. Unleashed S.A. est également joignable par téléphone au 078 353 033.

13.2
Unleashed S.A. s'engage à trouver, dans les meilleurs délais, une solution aux problèmes qui lui ont été communiqués et auxquels Unleashed S.A. est en mesure de remédier. Si le Client n'est pas satis- fait de la réponse ou de la solution proposée par Unleashed S.A., ou si le Client est victime d'appels malveillants, il peut s'adresser au Service de Médiation pour les Télécommunications : Boulevard Roi Albert II 8 boîte 3, 1000 Bruxelles 02 223 09 09, plaintes@mediateurtelecom.be. Les plaintes doivent être adressées par écrit au service de médiation (notamment via le site Internet www.ombudsmantelecom.be) et ne seront recevables que si le Client peut prouver qu'il a déjà entrepris une tentative de résolution auprès de Unleashed S.A..

13.3
Tout litige concernant la Convention, son exécution ou son interprétation, qui ne peut être réglé par Unleashed S.A. ni par le service de médiation, relève de la compétence exclusive des tribunaux d'Hasselt, sauf si une loi particulière impose une autre compétence.

Le droit belge s'applique à la Convention et aux présentes Conditions générales.

Article 14 : Durée et résiliation

À moins qu'une durée plus précise ait été convenue dans les conditions particulières liées à l'acqui- sition d'un service ou produit déterminé, la présente Convention est conclue pour une période à durée indéterminée.

Unleashed S.A. a également le droit, de manière unilatérale, sans notification préalable, sans droit à une indemnisation pour le Client et sans nécessité d'une procédure judiciaire, de résilier la Convention dans les cas stipulés à l'Article 8.2.

Sans préjudice de l'Article 2.2, le Client peut résilier la Convention par écrit à tout moment, sans justi- fication, sans devoir une quelconque indemnité et avec effet immédiat. Unleashed S.A. clôturera dès que possible les Services en question et transmettra à ce propos une confirmation écrite au Client.

Pour le reste, la Convention prend fin dans les cas prévus dans les présentes Conditions générales.

Toute résiliation de la Convention entraîne l'effacement automatique de l'ensemble des données éventuellement stockées par Unleashed S.A. pour le Client (notamment les messages électroniques, les pages d'accueil personnelles, etc.). Le Client doit donc sauvegarder, régulièrement et sur un sup- port distinct, l'ensemble des données dont il confie le stockage à Unleashed S.A..

JIM Mobile | Kempische Steenweg 309/1, 3500 Hasselt | JIM Mobile fait parti de Unleashed S.A.